

Chapitre 3

Agir

.....

Table des matières de ce chapitre

<i>La nécessité de militer</i>	295
<i>Quelques étapes simples sur la voie du militantisme</i>	296
S'informer: recherche et actualisation	296
Porter les problèmes sur la place publique	298
S'associer avec une autre organisation	299
Obtenir des résultats!	301
<i>Conception d'un plan d'action</i>	302
Où vous situez-vous?	303
Quels sont vos objectifs?	304
Comment atteindre les objectifs fixés?	305

.....



Agir

La nécessité de militer

L'éducation aux droits de l'homme consiste en partie à inculquer le respect de ces droits. Mais c'est encore bien plus que cela car, quel que soit le respect que nous ayons pour cette notion, les violations des droits de l'homme sont monnaie courante, dans le monde entier. Et, malheureusement, on ne peut éliminer ces actes par la seule vertu de l'éducation – à court terme, en tout cas.

Les jeunes en sont bien conscients – et cela peut même saper nos efforts éducatifs dans ce domaine. Après tout, se dit-on, à quoi sert de connaître la Déclaration universelle des droits de l'homme si personne n'en tient compte dans la vie réelle? A quoi sert de reconnaître qu'il y a violation des droits de l'homme si l'on n'est pas capable d'éliminer ce fléau? Et, de la même manière, quelle utilité peut avoir notre compassion pour les victimes – si cela vient simplement s'ajouter à la souffrance due à ces violations?

Il faut certes encourager les jeunes à lutter contre le non-respect des droits de l'homme, parce que les jeunes peuvent effectivement changer le monde, mais aussi parce que ce sont les jeunes eux-mêmes qui veulent ce changement. Pour ces derniers, il peut être réconfortant, encourageant et motivant de constater que leurs actions peuvent y contribuer; et ce combat concret peut donner aux droits de l'homme une réalité qu'aucun cours théorique ou aucune activité scolaire ne peut leur conférer.

Quelles méthodes utiliser?

Dans la seconde partie du présent chapitre, nous proposons quelques actions concrètes que tout groupe de jeunes peut entreprendre. Mais, pour le moment, après cette brève introduction, nous souhaitons vous suggérer quelques étapes très simples sur la voie du militantisme: en d'autres termes, un ensemble d'activités apparemment modestes, mais porteuses d'un message très fort, que l'on peut regrouper dans quatre rubriques:

1. S'informer
2. Porter les questions sur la place publique
3. S'associer avec des organisations déjà existantes
4. Obtenir des résultats!

Les quatre groupes d'activités précités ont une fonction essentiellement organisationnelle; il n'est donc pas absolument capital de les entreprendre dans l'ordre indiqué, ou selon toute autre séquence préétablie. Il y a, il est vrai, une certaine progression dans l'impact si l'on suit cet ordre; mais tout cela ne doit pas être interprété de manière trop rigide dans la mesure où, de toute manière, bon nombre d'actions proposées relèvent de plusieurs catégories à la fois. Le point important à noter est que chacune de ces activités peut se réaliser indépendamment des autres et n'exige guère de préparation.

Les propositions en question n'ont rien de révolutionnaire en soi; il est fort possible que ces actions fassent déjà partie intégrante de votre travail quotidien – conception d'affiches, débats, organisation de manifestations culturelles, réunions avec diverses organisations, correspondances écrites, etc. En fait, toutes ces méthodes apparemment simples sont aussi celles des militants professionnels – et elles sont très efficaces.

En réalité, toutes les méthodes sont bonnes! Ce qui fait de votre travail avec un groupe donné une action militante, ce sont les objectifs que vous vous fixez et votre ouverture sur l'extérieur, c'est-à-dire sur l'ensemble de la collectivité.

«Ce que vous faites peut sembler tout à fait insignifiant, mais il est très important que vous le fassiez, quoi qu'il arrive.»

Mahatma Gandhi

«Celui qui accepte le mal sans se rebeller le cautionne.»

Martin Luther King

«Si vous criez "En avant!", vous devez absolument préciser dans quelle direction il faut aller. Car, à défaut, comprenez bien que votre appel peut s'adresser aussi bien à un moine qu'à un révolutionnaire et que ces deux personnes iront dans des directions radicalement opposées!»

Anton Tchekhov

La planification

La troisième partie de ce chapitre est consacrée à l'organisation concrète des choses. Certes, en principe, la planification vient toujours en premier; toute action exige au préalable une planification très stricte. Cependant, notre objectif n'est pas tant de vous aider à entreprendre une action spécifique que de vous indiquer de quelle manière adopter une approche plus «stratégique» de votre militantisme, une fois que vos «troupes» en auront bien compris les enjeux. C'est lorsque votre groupe sera apparemment prêt à mettre en œuvre cette approche plus «systématique» qu'il sera probablement utile de vous inspirer des propositions d'action et d'en mettre en œuvre quelques-unes. Ces «exercices» permettront à votre groupe de mieux définir et formuler vos objectifs. Et, plus vous serez en mesure d'effectuer cette démarche, plus votre action aura des chances de réussir.

Donnez également aux membres de votre groupe la possibilité de faire eux-mêmes des propositions; ils soumettront probablement des idées parfaitement adaptées à leurs aptitudes – d'où des chances de réussite encore accrues.

Quelques étapes simples sur la voie du militantisme

S'informer: recherche et actualisation

Nul ne peut agir sans connaître les faits et les événements. Par conséquent, l'information est l'une des étapes majeures d'un militantisme efficace, car génératrice d'une manne d'idées qui vous aidera dans votre action. Mais il ne faut pas voir dans cette quête d'information un processus nécessairement austère et statique. En fait, l'information est partout, et il faut se montrer inventif quant à l'exploitation des différentes sources existantes.

Etudiez la situation locale

- Recherchez, dans la presse locale et nationale, des articles sur la violation des droits de l'homme.
- Entrez en contact avec les personnes concernées par les affaires qui vous intéressent ou vous troublent tout particulièrement: il faut savoir, par exemple, si quelqu'un a déjà engagé une action dans ce domaine.
- Effectuez, sur un panneau mural, une sorte de «collage» des différentes affaires en question, en reliant toutes celles concernant le même type de droits; et continuez à suivre ces affaires.
- Examinez, avec votre groupe, les différentes approches possibles de la question concernée.
- Dialoguez avec des membres de minorités ou de groupes défavorisés, afin de connaître leurs préoccupations.



Quels sont les faits? Et où se produisent-ils?

Quelle est la situation dans votre pays, par rapport aux pays étrangers?

- Déterminez les traités internationaux que le gouvernement de votre pays a signés, et analysez la teneur de ces textes.



- Recherchez si des ONG opérant dans le domaine des droits de l'homme (telles que Amnesty International, la Fédération internationale des Ligues des droits de l'homme ou encore «Human Rights Watch») se préoccupent de la situation dans votre pays.
- Examinez l'action éventuelle de votre gouvernement à ce sujet.
- Déterminez s'il existe, dans votre pays, des ONG qui luttent contre les violations des droits de l'homme.

Etudiez la situation mondiale

- Déterminez le secteur des droits de l'homme qui vous intéresse le plus, et les régions du monde où les droits en question sont particulièrement menacés.
- Sur une carte du monde, signalez les lieux de ces violations.
- Choisissez un pays ou une région précis (en dehors de votre propre pays), et examinez les principaux foyers de violation dans la région en question.
- Déterminez les organisations qui travaillent sur ce dossier national ou régional – et entrez en relations avec elles afin d'obtenir de plus amples informations.
- Explorez les sites Internet ou les publications des ONG internationales et des organisations intergouvernementales (Conseil de l'Europe, Nations Unies, PNUD, HCR, etc.)

Action!

Exemple: Enquêtez sur votre environnement immédiat

Dans la perspective d'une action concrète, une enquête peut être un mode d'approche intéressant de votre collectivité locale. On peut ainsi «prendre la température» et voir de quelle manière la population locale réagit à certains problèmes; cela permet de déterminer les modes d'action appropriés et viables pour votre communauté. Le dialogue avec la population locale est également un excellent moyen de faire connaître votre action, d'informer les autres et d'obtenir éventuellement des soutiens supplémentaires. Toute enquête de ce genre peut également s'allier à une forme d'action plus concrète.

? **Avez-vous une bonne connaissance des points de vue de la population locale?**

Qui interroger?

L'enquête peut être réalisée:

- auprès de familiers – vos amis et votre famille;
- dans votre école – auprès des élèves ou des enseignants (ou de ces deux groupes à la fois);
- dans la rue;
- auprès de groupes minoritaires, ou d'autres catégories défavorisées;
- auprès d'autres groupes de jeunes;
- dans les entreprises;
- par envoi postal de formulaires à remplir (et à récupérer à une date ultérieure).

Sur quoi faut-il enquêter?

Le contenu de votre enquête pourrait porter sur quelques-uns des domaines suivants. Voir l'activité «Voter ou ne pas voter?», en page 283, pour de plus amples informations sur la conduite de ce type d'enquête.

- Déterminez ce que les gens savent des droits de l'homme:
Connaissent-ils leurs droits s'ils tombent sous le coup de la loi?
Connaissent-ils les lois anti-discrimination?
Savent-ils (par exemple) si une loi spécifique est à l'étude, dans ce domaine?

Connaissent-ils les voies de recours en cas de violation de leurs droits?

- Déterminez ce qui leur paraît important:

Quels aspects des droits de l'homme les préoccupent le plus dans leur vie quotidienne?

Où se produisent, selon eux, les cas de violation les plus graves?

Se sentent-ils concernés (par exemple) par un point particulier ou une forme de violation particulière?

Ont-ils jamais entrepris une action à propos de tel ou tel aspect?

- Déterminez si les gens sont prêts à agir à propos de tel ou tel point qui les préoccupe: Seraient-ils disposés à manifester, de quelque manière que ce soit, leur mécontentement sur tel ou tel point?

Seraient-ils prêts à participer à une manifestation de rue?

Seraient-ils prêts à signer une pétition au sujet de...?

Seraient-ils disposés à adresser une lettre (ou à signer une lettre collective) à un membre du gouvernement?

- ❓ **Quels aspects vous préoccupent? Seriez-vous prêt à agir – de quelque manière que ce soit – dans les domaines concernés?**

Porter les problèmes sur la place publique

D'une manière générale, la loi des nombres s'applique aussi au militantisme. Partout dans le monde, les hommes politiques doivent tenir compte des «masses», parce qu'aucun individu ne possède à lui seul la puissance d'un groupe. Autrement dit, plus vous faites adhérer de monde à votre cause, plus vous aurez de chances d'obtenir des résultats.

Cependant, chacun d'entre nous est pris par ses occupations, et nous ne sommes pas toujours prêts à consacrer du temps et de l'énergie à une cause apparemment éloignée de notre vie quotidienne. Par conséquent, vous devrez peut-être commencer par *informer* et *intéresser* les gens – et ce, de manière originale et vivante, afin de susciter une écoute réelle de leur part. Faites rire les gens, faites-les s'arrêter et s'interroger sur tel ou tel aspect – n'hésitez pas, même, à les choquer. Votre objectif est en fait d'attirer l'attention!

- Concevez une affiche ou une série d'affiches, afin d'attirer l'attention sur telle ou telle question en particulier. Organisez une exposition, et invitez-y vos amis et votre famille.
- Créez un site Internet, afin de mieux faire connaître le travail que votre groupe et vous-même accomplissez dans le domaine des droits de l'homme.
- Créez également un groupe de discussion sur Internet – et informez-en vos amis. Efforcez-vous d'y attirer des gens de différents pays.
- Réalisez une vidéocassette, ou montez un spectacle théâtral sur le thème des droits de l'homme (voir l'activité «Mimez-le!», en page 203).
- Écrivez une chanson, une comédie musicale ou une pièce de théâtre, et concrétisez-la sur scène!
- Organisez un débat public sur une question d'actualité liée aux droits de l'homme, et invitez-y vos amis.
- Concevez une brochure d'information sur tel ou tel aspect des droits de l'homme; distribuez-la dans la rue ou par la poste.
- Rédigez un article dans la presse locale (ou nationale).
- Engagez-vous personnellement dans l'éducation aux droits de l'homme! Contactez

Toute publicité est bonne



d'autres groupes de jeunes ou des établissements scolaires locaux, et demandez-leur de vous inviter à venir parler de votre action.

Action!

Exemple: Suscitez l'intérêt de la presse

? La manifestation que vous organisez va-t-elle intéresser un public? Comment susciter l'intérêt?

Si vous envisagez d'organiser une manifestation, quelle qu'elle soit, adressez-vous à la presse écrite locale, ainsi qu'aux radios et aux chaînes de télévision, pour les amener à parler de l'événement. Il est toujours préférable de rédiger un communiqué qui fera gagner du temps aux journalistes. En effet, ces derniers seront certainement plus disposés à utiliser votre information si elle est déjà «pré-mâchée» – plutôt que d'avoir à se déplacer pour aller vous interroger. Un communiqué réduit également les risques d'inexactitude dans le compte rendu des journalistes.

Éléments à avoir en mémoire:

- Le communiqué en question doit être bref et simple – évitez le «jargon», les abréviations ou les sigles inconnus.
- «Coiffez-le» d'un gros titre, bref et accrocheur – résumant bien l'ensemble.
- Le premier paragraphe du communiqué doit indiquer les quelques points fondamentaux: qui, quoi, quand, où et comment.
- Un deuxième paragraphe précisera les choses.
- Eventuellement, donnez toute information complémentaire ou contextuelle dans un troisième paragraphe.
- Indiquez un contact («pour plus amples informations, veuillez contacter...») en fin de communiqué.
- Le texte doit être tapé et imprimé uniquement sur le recto de la feuille, avec un double interligne.

S'associer avec une autre organisation

Faites une étude sur les ONG opérant dans votre pays (ou votre région)

- En principe, vous trouverez des informations sur ce type d'organisations en demandant à l'administration locale ou au ministère concerné une liste des organismes à but non lucratif officiellement enregistrés. Vous pouvez également vous informer sur Internet ou dans les bibliothèques locales. Si vous connaissez déjà une organisation opérant dans votre secteur, mentionnez-la, car cette information permettra aux autorités de vous indiquer d'autres organismes.
- Pensez surtout à déterminer quelles ONG internationales opèrent dans votre pays ou s'y intéressent tout particulièrement.
- Songez également à vous renseigner sur des organisations dont l'intitulé ne mentionne pas forcément les «droits de l'homme». Il faut, à cet égard, élargir considérablement cette notion, et inclure dans votre recherche les organismes qui aident, par exemple, les personnes handicapées, les familles à faibles revenus, les victimes de violences familiales, ou encore les organisations intéressées par les problèmes d'environnement.
- Efforcez-vous d'aller voir un représentant de l'une des ONG en question, de dialoguer avec

«Personnellement, j'estime faire de l'éducation aux droits de l'homme lorsque je travaille auprès de jeunes homosexuels (hommes et femmes), que nous évoquons leur vie quotidienne, leurs sentiments et les questions de normalité.»

Martin Krajcik, bénévole, participant au Forum sur l'Education aux droits de l'homme.

- lui et d'en savoir davantage sur le travail de son organisation; vous pouvez également inviter l'un de ces représentants à venir s'adresser à votre propre groupe.
- - Faites un tableau des diverses ONG opérant dans votre région: indiquez-y le type de droits qu'elles défendent, leurs méthodes, leur portée géographique et leurs effectifs (permanents et bénévoles) organisation locale

Organisation	Nombre d'employés (et bénévoles)	Type de droits	Méthodes	Couverture géographique	Besoin de bénévoles pour...
«Greenia»	5(6)	l'environnement	Campagnes, et éducation	Locale	l'organisation de manifestations de masse.
Amnesty International	2 (12)	Droits civils et politiques	Pressions autorités, campagnes, lettres.	Internationale	la rédaction de lettres.
«Les femmes ont raison!»	10 (8)	Droits de la femme	Education, foyers pour femmes	Nationale	la distribution de tracts et brochures.

· D'une manière générale, bon nombre d'organisations ont des équipes de bénévoles et sont en mesure d'offrir une expérience sur le tas à tous ceux disposés à faire du bénévolat à temps partiel. Les jeunes peuvent ainsi travailler avec des militants professionnels et acquérir une expérience très utile, ainsi qu'un ensemble d'informations sur l'action du secteur de l'économie sociale.

· Il faut bien comprendre, cependant, que certaines organisations peuvent se montrer prudentes en matière de recrutement de bénévoles, tout au moins dans un premier temps, si elles considèrent que cela va empiéter sur le travail des permanents. Aussi, avant d'entrer en contact avec de telles organisations, les bénévoles potentiels doivent-ils se poser très sérieusement les questions suivantes:

- - Ai-je vraiment du temps à consacrer au bénévolat?
 - Quel degré d'engagement puis-je garantir? Autrement dit, puis-je garantir à l'organisation concernée que je serai fiable en tant que bénévole?
 - Quelles sont précisément mes compétences? Que puis-je offrir à ce type d'organisation?
 - Quelle est précisément l'action de l'organisation concernée? Suis-je véritablement intéressé par son domaine?
 - Qu'est-ce que je compte en retirer personnellement? Ai-je abordé ce point avec l'organisation en question?

· **Rejoindre un groupe local qui s'occupe des droits de l'homme ou créer son propre groupe**

· **Amnesty International** est une organisation qui regroupe un certain nombre d'adhérents et s'appuie sur le travail de plusieurs milliers de bénévoles, dans le monde entier. Des membres de votre propre groupe souhaiteront peut-être rejoindre Amnesty, mais vous pouvez également envisager de créer votre propre relais. Dans ce dernier cas, vous recevrez du matériel et un certain soutien de la part de cette organisation; et, en retour, vous devrez l'aider à effectuer ses campagnes et ses démarches de pression auprès des pouvoirs concernés.

· Pour de plus amples informations, il conviendra d'entrer en contact avec la Section d'Amnesty International présente dans votre pays, si elle existe. A défaut, adressez-vous au Secrétariat d'Amnesty International, 1 Easton Street, Londres, WC1X, Royaume-Uni; vous pouvez également consulter le site Internet de cette organisation: <http://www.amnesty.org>

· **La Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH)** a été la première organisation créée dans ce domaine en 1922. Elle a pour objectif de faire progresser le respect de tous les droits de l'homme, tels qu'ils sont définis dans la Déclaration universelle et les autres textes assurant la protection de ces droits. Réunissant quelque 105 organisations représentant 86 pays, la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme est essentiellement un réseau de

«Amnesty International inspire notre musique. Celle-ci va directement au cœur des gens et son message est clair: vous pouvez nous adresser une lettre ou une carte postale. Plus vous donnerez, plus vous recevrez en retour.»

Bono, chanteur du groupe U2.



compétences et de solidarité qui produit des rapports fiables sur les violations des droits de l'homme perpétrées dans de nombreux pays.

La première étape pourra consister à rechercher s'il existe, dans votre pays, une association affiliée à la FIDH, et à lui demander du matériel ou des informations précises sur votre pays. A l'adresse Internet <http://www.fidh.org>, vous trouverez les coordonnées des différentes associations nationales affiliées à la FIDH et vous aurez accès aux rapports déjà publiés.

Cherchez un financement pour une ONG opérant dans ce domaine

L'une des façons d'aider une organisation humanitaire de ce type est de lui proposer de lui trouver des crédits – proposition qu'elle ne pourra pas refuser! Mais, avant d'engager une telle procédure, il convient de contacter l'ONG en question et de s'assurer qu'elle saisit bien vos intentions et les moyens que vous comptez mettre en œuvre. Mieux vaut donc demander l'avis des responsables de l'ONG sur le sujet. Certaines organisations, en effet, ont des règlements très stricts en matière de financement et peuvent refuser tel ou tel mode.

De votre côté, réfléchissez aux possibilités de votre groupe et à la manière la plus efficace de trouver des crédits au sein de votre collectivité. Procédez à un «brassage d'idées» à ce sujet et examinez avec les membres de votre groupe les méthodes susceptibles de les satisfaire plus particulièrement.

? Pourriez-vous avoir recours aux méthodes suivantes pour financer l'action de votre groupe?

- Organisation d'une manifestation sponsorisée (marathon, compétition de natation, etc.)
- Fabrication et vente de vos propres produits ou objets.
- Organisation d'une soirée en discothèque ou de tout autre événement culturel payant.
- Organisation d'une vente sur des marchés, d'une vente de charité, d'une fête, d'une foire estivale, etc.
- Porte-à-porte caritatif.
- Organisation d'une loterie.
- Proposition à un organisme caritatif de participation à l'une de ses manifestations organisées pour trouver des crédits.

Obtenir des résultats!

Cette partie du manuel aborde la question d'actions très spécifiques qui, d'une manière générale, ont pour objectif l'obtention de résultats immédiats. Il s'agit essentiellement d'actions «ponctuelles» qui, de ce fait, exigent une préparation particulièrement minutieuse avec les membres de votre groupe. Pour ce type d'action, il peut être en effet très décourageant de ne pas obtenir les résultats escomptés; aussi importe-t-il de s'assurer que chaque étape du processus a été mûrement réfléchi. Prière de vous reporter à la section «Organisation pratique», en page 305, afin d'envisager l'élaboration d'un plan d'action adéquat.

Dans la plupart des cas, efforcez-vous d'associer à votre travail une stratégie d'information ou de publicité: votre démarche aura probablement un impact plus important.

Exemples:

- Organisez une manifestation de rue – afin d'attirer l'attention sur la question des droits de l'homme concernée. Vous pourrez ainsi intéresser le public, par exemple, à une nouvelle loi relative au domaine en question, à un projet de construction d'usine sur un site protégé, aux pratiques contraires à une certaine éthique de la part d'une entreprise réputée, à la violation

«Le bonheur est une question de liberté, et la liberté est une question de courage individuel.»

Thucydide

«N'attendez pas de chefs; agissez seul, dans un contact direct avec chacun.»

Mère Teresa

des droits de telle ou telle minorité, à la décision de telle administration locale de fermer un site public, etc. Réfléchissez à la manière de transmettre votre message et au public que vous visez.

- Organisez une «audience publique». L'un des moyens de changer les choses est de s'assurer que l'opinion publique reçoit bien votre message. Dans le cadre d'une «audience publique», d'éminents responsables locaux – tels que des conseillers, des entrepreneurs, des administrateurs d'établissements scolaires, ou encore des responsables de certaines communautés – sont réunis sur un podium, afin de répondre aux questions d'un groupe de jeunes représentatif. Sélectionnez un «panel» d'adultes que vous souhaiteriez inviter à l'une de ces audiences et adressez-leur une lettre d'invitation dans ce sens. Déterminez également la composition «idéale» du panel de jeunes, et procédez à un brassage d'idées afin qu'il en ressorte une liste de questions que ces jeunes gens poseront.
- Efforcez-vous d'améliorer votre environnement local. Réfléchissez au type d'environnement que vous souhaitez et envisagez différentes manières de réaliser cet objectif. L'hygiène des zones communales, la plantation d'arbres et la culture de fleurs, l'épuration des fossés et des mares sont, de toute évidence, quelques-unes des premières étapes dans cette direction; on peut, à cet égard, obtenir des résultats satisfaisants avec des moyens très réduits. Mais on peut avoir aussi des objectifs plus ambitieux, en tentant d'associer au projet d'autres membres de la collectivité ou encore en soumettant des propositions précises au pouvoir local.
- Offrez une aide à des catégories de la population ou à des individus dans le besoin: cela peut prendre la forme d'une aide aux personnes âgées, aux personnes handicapées, aux catégories à faibles revenus, aux minorités, etc. Dans ce contexte, vous pourrez soit rechercher des crédits en vue d'un objectif très précis, soit fournir aux personnes ou groupes en question des vivres et des vêtements, ou encore les aider à revaloriser leur statut, à exercer des pressions sur le gouvernement pour défendre leurs intérêts ou, tout simplement, leur offrir une présence et un soutien moral.
- Adressez une lettre à des représentants du gouvernement, à votre député, au chef de l'Etat, aux entreprises, à la presse ou à d'autres parties concernées, afin de faire connaître votre position sur telle ou telle question liée aux droits de l'homme. C'est là l'une des techniques privilégiées de l'organisation Amnesty International, et c'est effectivement un moyen sûr de faire savoir aux responsables en place que l'opinion publique se préoccupe des problèmes en question.

En l'occurrence,

- veillez à rédiger votre lettre dans les termes appropriés;
- votre lettre doit commencer par un énoncé clair de votre message principal;
- déclinez votre identité, et précisez ce que vous représentez;
- indiquez au destinataire le champ de ses responsabilités;
- soulignez au maximum trois points, étayés par une argumentation claire;
- réaffirmez votre message en fin de lettre;
- précisez le type d'action souhaité de la part de la personne à laquelle vous vous adressez.

Conception d'un plan d'action

D'une manière générale, une action militante réussie doit être correctement planifiée. Cela ne signifie pas pour autant qu'il faille absolument élaborer un plan d'ensemble; en effet, si vos objectifs sont clairs, vous pouvez prendre l'une ou l'autre des initiatives suggérées dans ce chapitre, avec une préparation relativement réduite. Toutefois, une réunion de planification, tenue au sein de votre



groupe, pourra vous aider à définir très précisément vos buts, vos capacités et les meilleures méthodes pour y parvenir. C'est là, probablement, la première démarche recommandable dans le cas d'objectifs ambitieux, afin d'éviter la déception que pourrait provoquer la non-réalisation des objectifs visés. Par conséquent, le tout premier volet de votre action se doit d'être *efficace*.

Avec votre groupe, efforcez-vous de suivre les quatre phases suivantes:

1. Déterminez très précisément votre position: pour ce faire, effectuez une analyse globale (désignée, ci-après, par le sigle anglais SWOT) des tenants et des aboutissants de votre groupe.
2. Définissez avec la même précision le problème que vous souhaitez aborder et les résultats escomptés.
3. Réfléchissez au meilleur moyen d'y parvenir – sur la base des ressources dont vous disposez.
4. AGISSEZ!

Où vous situez-vous?

L'analyse globale évoquée ci-dessus (et désignée, en anglais, par le sigle SWOT) est une manière efficace de définir précisément le profil de votre groupe et de déterminer également les influences extérieures éventuelles, susceptibles de conditionner votre action dans tel ou tel sens.

En anglais, l'analyse désignée par le sigle SWOT (**S**trengths/**W**eaknesses/**O**pportunities/**T**hreats) recouvre les éléments suivants:

Strengths (Les points forts): *les domaines dans lesquels votre groupe excelle tout particulièrement.*

Weaknesses (Les points faibles): *les domaines dans lesquels votre groupe n'est pas particulièrement compétent.*

Opportunities (Le potentiel): *les possibilités extérieures au groupe, et dont celui-ci pourrait tirer parti.*

Threats (Les dangers): *les éléments extérieurs au groupe, susceptibles d'entraver votre action.*

Répartissez votre groupe en quatre sous-groupes et demandez à chacune de ces unités restreintes de définir ce qui, selon elles, constitue vos points forts, vos faiblesses, votre potentiel et les dangers éventuels. Puis, reformez le groupe d'ensemble et comparez les analyses respectives de chaque sous-groupe.

Les quatre cadres précédents illustrent ce que peut être ce type d'analyse globale; cela vous fournira peut-être des idées. Cependant, ne suivez pas forcément ce tableau à la lettre! Chaque groupe est unique en soi et il vous faudra découvrir par vous-mêmes vos forces et vos faiblesses spécifiques.

«Tchi Wen Tze réfléchissait toujours à trois fois avant d'agir. Deux fois auraient suffi.»

Confucius

L'analyse «SWOT» (exemple)

Quels sont les points forts de votre groupe?

- Il est important (par sa taille!)
- Nous avons du temps devant nous, et la passion de réussir.
- Le père de Misha fait de la politique.
- Nous disposons d'un lieu de réunion en plein centre-ville.
- Gabriela est un bon orateur.
- Gabriela est un bon orateur.Bojka a un ordinateur.

Quel est le potentiel extérieur?

- Les «droits de l'homme» sont au cœur de l'actualité.
- Nous allons entrer en période électorale.
- Des subventions sont prévues pour les projets d'aide aux réfugiés.
- Nous avons une nouvelle mairie qui pourrait accueillir un événement théâtral.

Quels sont les points faibles de votre groupe?

- Il y a trop de chefs!
- Nous n'avons pas d'argent.
- Il y a trop peu de filles dans le groupe.
- Nous nous attaquons à quelque chose de complètement nouveau.
- Certains d'entre nous habitent très loin du centre-ville.
- Nous ne fonctionnons pas toujours très bien en tant que groupe.

Quels sont les dangers extérieurs?

- La situation économique est précaire.
- Certains membres du groupe doivent bientôt passer leurs examens.
- L'administration locale menace d'interdire les réunions publiques.
- Beaucoup reprochent aux réfugiés de prendre les emplois de la communauté.
- Il fait trop froid pour envisager une action à l'extérieur.

«C'est merveilleux de ne pas
devoir attendre pour changer le
monde!»

Anne Frank

Quels sont vos objectifs?

Quel est le problème précis que vous souhaitez aborder? S'agit-il de cas d'injustice flagrants et pressants que vous voulez réparer, ou souhaitez-vous simplement élever votre voix contre les violations des droits de l'homme en général?

Idées à «brasser»

Si votre groupe a travaillé à quelques exercices proposés par ce manuel, il a probablement déjà réuni un certain nombre d'idées. Mais, si vous entamez à peine votre réflexion, vous pourrez recourir à quelques-unes des suggestions ci-après (voire en ajouter un certain nombre de votre cru). Efforcez-vous de donner aux membres de votre groupe des informations sur chaque thème évoqué ci-après, puis demandez-leur d'effectuer leurs propres recherches, avant une nouvelle réunion générale visant à déterminer collectivement vos priorités.

Voici donc un certain nombre de thèmes types:

- La peine de mort dans notre pays
- Le sida sur le continent africain
- Une centrale nucléaire obsolète
- Les attitudes négatives vis-à-vis des réfugiés
- Le travail des enfants
- La liberté de la presse dans un autre pays/ dans notre pays
- Le droit des minorités à recevoir une éducation dans leur langue maternelle
- Les violences familiales



Quels sont, dans votre collectivité, les groupes victimes des violations des droits de l'homme les plus graves?

Lorsque votre groupe sera prêt et que vous aurez déjà analysé un certain nombre de problèmes de manière assez approfondie, une première étape pourra consister à dresser la liste de vos préoccupations lors d'une séance générale de réflexion. Quels sont donc les problèmes qui préoccupent le plus?

Efforcez-vous de réduire la liste à trois ou quatre grands thèmes – peut-être ceux qui «remuent» le plus les gens, et dont il est raisonnable de penser que votre groupe pourra s'y attaquer. Il faudra examiner les choix des uns et des autres, et trancher éventuellement par un vote en cas de consensus difficile. Accordez trois voix à chaque membre du groupe, chacun pouvant les utiliser à son gré: chacun pourra décider de voter trois fois pour la même cause, ou d'accorder une voix à chacun des trois thèmes en question, ou encore répartir ses voix entre deux questions majeures à ses yeux. Finalement, il faudra comptabiliser l'ensemble des voix et déterminer ainsi quels thèmes ont remporté les faveurs des membres du groupe.

Affinez vos objectifs

A ce stade, il pourra être utile d'établir une sorte d'«arbre généalogique» du thème que le groupe a choisi d'aborder. Cela permettra notamment de trouver les racines du problème concerné et de mieux en saisir toutes les composantes. Vous pourrez alors déterminer s'il vaut mieux, en termes d'efficacité, s'attaquer à l'une des «racines du mal» plutôt qu'aborder l'ensemble du problème de manière frontale.

- Commencez par formuler par écrit, de manière bien visible au centre d'une feuille, le problème que vous souhaitez aborder.
- Au-dessous, mentionnez l'ensemble des éléments constitutifs du problème en question,

«La véritable connaissance
consiste à mesurer l'étendue de
notre ignorance.»

Confucius



et reliez-les entre eux afin de matérialiser les «racines» du problème.

- Considérez ces «racines» une par une et réfléchissez à leur origine possible – en brossant ainsi un tableau des différentes composantes du problème.
- Attaquez-vous à chaque racine du mal jusqu’au point extrême de sa «visibilité»: vous pourriez constater que cet «arbre» a des racines encore plus profondes que vous ne l’imaginiez.
- *De la même manière, vous pourrez aussi avoir à développer les «branches» de cet arbre, qui deviendront alors autant de symptômes du problème d’origine. Et vous pourrez alors découvrir que ce thème d’origine – celui qui vous préoccupe depuis le départ – n’est, en vérité, que la racine ou une branche d’un autre arbre, c’est-à-dire d’un autre problème.*
- Finalement, considérez l’«arbre» dans une vision d’ensemble. Faut-il s’attaquer au problème défini à l’origine, ou traiter d’abord l’une de ses composantes? Le tableau d’ensemble vous aide-t-il à trouver les moyens de résoudre le problème en question?

«L’homme sage n’est pas celui qui donne les bonnes réponses; c’est celui qui pose les bonnes questions.»

Claude Lévi-Strauss

Comment atteindre les objectifs fixés?

Elaboration d’une stratégie

Une fois que vous avez une idée claire des possibilités de votre groupe et de l’aspect du problème auquel vous souhaitez vous attaquer, vous êtes prêt à passer à l’étape suivante, à savoir trouver la meilleure approche du problème en question.

Vous devez réfléchir aux éléments suivants:

1. La nature précise du problème auquel vous vous attaquez: *à cet égard, quel a été le résultat de l’exercice que nous avons baptisé plus haut «l’arbre généalogique du problème»?*
2. Le public visé: *qui souhaitez-vous influencer?*
3. Quels changements souhaitez-vous voir opérer par votre «groupe cible»: *définissez dans quel sens vous souhaiteriez que votre action modifiât le comportement ou la mentalité de ce groupe.*
4. De quelle manière ces changements pourront-ils survenir?: *songez aux facteurs susceptibles d’influer sur votre groupe cible.*
5. Quelles méthodes utiliser pour amener ces changements: *considérez les différentes formes d’action exposées dans la première partie de ce chapitre et ajoutez-y éventuellement vos idées personnelles. Quelle semble être, en l’occurrence, la méthode la plus appropriée?*

Préparez chaque phase du plan proposé en page 307, et discutez-en avec l’ensemble du groupe. Vous devrez parvenir à un consensus au sujet de chacune de ces phases car, en cas de mécontentement de certains participants, vous risquerez de réduire vos moyens d’ensemble.

Organisation pratique

Finalement, avant d’entamer concrètement votre action, il vous faudra élaborer un plan organisationnel. A défaut, vous vous apercevrez plus tard que certains points essentiels n’ont pas été traités et que cela a de graves conséquences en termes d’accomplissement de la stratégie que vous aviez si minutieusement conçue.

Il vous faudra donc déterminer les points suivants:

- Quelles sont les missions à accomplir?
 - Qui va entreprendre ces différentes tâches?
 - Et à quel moment?
1. Idéalement, tout doit être consigné par écrit, afin de vérifier la progression du programme. Pour ce faire, prévoyez deux grandes feuilles de papier et un stylo feutre.
 2. Assurez-vous que tout le monde a bien compris la nature du problème abordé. Désignez

«Les arbres et les pierres vous enseigneront des choses que nul professeur ne pourra jamais vous apprendre.»

Saint Bernard de Clairvaux

«Un objectif n'est pas nécessairement fixé pour être atteint; il peut aussi servir simplement de point vers lequel tendre.»

Joseph Joubert

un «greffier». Rédigez un grand titre, placé en tête de l'une des feuilles. Etablissez, lors d'une discussion générale, une liste exhaustive des tâches à accomplir et inscrivez-les visiblement sur l'une des feuilles.

3. En cas d'organisation d'une manifestation quelconque, considérez-en chaque aspect à l'avance, anticipez sur l'événement, et vérifiez à deux fois que toutes les tâches nécessaires ont bien été prévues.
4. Reprenez la liste depuis le début et déterminez si telle ou telle tâche doit être accomplie immédiatement (I), prochainement (P) ou ultérieurement (U). Inscrivez l'une de ces initiales (I, P ou U) à côté de chaque tâche.
5. Réservez la seconde feuille de papier aux «décisions». A gauche, dressez la liste de l'ensemble des tâches à accomplir dans l'ordre souhaité; dans une deuxième colonne, au centre, inscrivez les noms des personnes chargées d'accomplir chacune de ces missions; enfin, dans une troisième colonne, complètement à droite, précisez la date butoir de chaque mission.
6. Répartissez bien les tâches entre tous les membres du groupe en évitant de désigner une ou deux personnes seulement. Songez à ce qui pourrait arriver si ces «responsables» tombaient malade ou étaient également surchargés de travail par ailleurs!

Le tableau ci-dessous indique à quoi pourrait ressembler votre «feuille de décisions»:

Feuille de décisions

Manifestation prévue: action de rue en faveur des droits des minorités		
Mission	Qui?	Quand?
Conception de tracts à distribuer Planifier l'impression des tracts	Sally, John, Nathalie, Ben Rumen, Ben	Réunions les 10 et 17 septembre Après le 20 septembre
Réalisation de banderoles/de bannières du groupe	Tous les membres	Semaine commençant le 24 septembre
Achat de matériel pour les banderoles, etc.	Shila, Karen, Ivan	Semaine commençant le 17 septembre
Susciter l'intérêt d'autres personnes	Shila, Moca, Tania	Semaine commençant le 17 septembre
Contacteur l'administration locale	Damien, Sue	Date à confirmer
Informez la police	Damien, Sue	
Inviter une personnalité locale éminente à la manifestation		
Informez les minorités		
Rédiger les discours		
Prévoir des rafraîchissements		
Prévoir le nettoyage et le démontage de la manifestation		

«Est capable celui qui se sent capable.»

Buddha



Graphique

PLANIFICATION

Quel problème souhaitez-vous soulever?

- le fait que les gens ne revendiquent pas leurs droits
- l'existence de la torture
- le fait que X soit objecteur de conscience et incarcéré à...
- le fait que Y détienne le pouvoir sans aucune légitimité
- la discrimination dont souffre telle minorité ethnique
- la vente, par l'Etat en question, d'armes de destruction massive

Quels changements espérez-vous?

- une prise de conscience du «groupe cible»
- une évolution de l'opinion publique
- de nouvelles compétences
- un engagement plus concret d'un certain nombre d'autres acteurs
- la médiatisation du problème
- une nouvelle législation
- la nomination d'un médiateur
- la réparation d'un cas d'injustice précis
- un débat sur le problème en question

A quels moyens aurez-vous recours pour influencer sur le public visé?

- des communiqués de presse
- l'Internet
- des campagnes de sensibilisation;
- des réunions publiques
- des envois postaux, des tracts, des affiches
- de la publicité ou du publi-reportage
- des articles et des statistiques
- une manifestation de rue
- des cycles de formation; des programmes-débats;
- des séminaires; des ateliers.
- des lettres adressées au gouvernement

Quel est le public visé?

- les jeunes
- la population locale
- les mères
- la classe politique
- le monde des entreprises
- la communauté internationale

Comment imaginez-vous le changement?

- par l'argumentation/ la persuasion
- par un effet d'électrochoc sur la population, pour l'inciter à agir ou susciter sa peur
- par la voie légale
- par des élections ou un référendum
- par une sensibilisation accrue du public
- par la prise de conscience et la responsabilisation du «groupe cible»
- par une information sur des cas précis
- par des pressions au niveau public ou autre
- par des pressions à l'échelon international

